



## DOSSIER D'INSCRIPTION

RESTAURATION SCOLAIRE – GARDERIE

**Date limite d'inscription : Le 31 juillet 2019**

**L'inscription préalable est obligatoire pour que l'élève puisse être admis au restaurant scolaire ; elle doit être renouvelée chaque année.**

**Merci de bien vouloir compléter le dossier d'inscription et de le retourner en Mairie**

**avec**

**Photocopies du carnet de santé**

**Copie de l'attestation d'assurance**

**Photocopies du livret de famille**

**N° de CAF uniquement**

## **TARIFS CANTINE GARDERIE 2019/2020**

### **CANTINE**

Habitants de la commune	4.20€ par jour
Hors commune	4.60€ par jour
Tarif dégressif 3 <sup>ème</sup> enfant commune	2.90€ par jour
Tarif dégressif 3 <sup>ème</sup> enfant hors commune	3.40€ par jour

### **GARDERIE**

	Matin	Soir	Matin et Soir
Habitants de la commune	0.80€	1.80€	2.20€
Hors commune	1.00€	2.00€	2.40€

## **Paie ment**

Pour le règlement, une facture vous sera adressée à terme échu.

Vous pourrez régler votre facture :

**Par chèque** : à l'ordre du trésor public à retourner à l'adresse suivante : Trésorerie de Val de Reuil-BP608-27106 Val de Reuil Cedex

**Par internet** : Munissez-vous de vos identifiants en haut à gauche de la facture et rendez-vous sur le site :

[www.tipi.budget.gouv](http://www.tipi.budget.gouv)

# REGLEMENT INTERIEUR

## CANTINE GARDERIE

### DEROULEMENT

La cantine garderie fonctionne 8 Rue de la Croix Roger 27400 Heudebouville

Tél : 02.32.40.26.97

### HEURES D'OUVERTURE

Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de

7 h 00 à 8 h 20, 12 h 00 à 13 heures 20, 16 heures 00 à 18 heures 15.

**Le coût de tout dépassement d'horaire sera de 5 euros par ¼ heure commencé et il ne sera toléré que 4 dépassements par mois.**

### MENUS

Nous proposons un plat principal au menu (entrée, viande, légumes, salade, dessert commun). Les menus sont choisis à l'avance en collaboration avec une diététicienne.

Dès le repas consommé, l'enfant peut se détendre : salle de jeux ou extérieur si le temps le permet.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions à la cantine sont obligatoires et effectuées au mois auprès de la mairie.

L'annulation des repas ne pourra se faire la veille avant 10h00 ou sur présentation d'un certificat médical.

### DISCIPLINE

Les enfants confiés à la cantine garderie doivent le respect au personnel de service.

En cas d'incorrection des enfants, de manquement aux règles de politesse ou de comportement perturbant des enfants, un premier avertissement écrit sera adressé aux parents, par le biais d'un cahier de liaison.

En cas de récidive, l'enfant pourra être exclu de la cantine garderie par décision de la commission municipale.

**Les parents devront signaler en mairie toute modification de présence de leur enfant à la mairie.**

Le Maire

Hubert ZOUTU

Mairie de HEUDEBOUVILLE  
Place Paul VAUR – 27400 HEUDEBOUVILLE  
Tél secrétariat : 02.32.40.17.50 – Fax : 02.32.40.95.31  
Email : [mairie@heudebouville.com](mailto:mairie@heudebouville.com) - Site internet :

# Inscription 2019/2020

Responsable légal 1	Responsable légal 2
<i>Le responsable légal 1 est le destinataire redevable de la facturation et de tous les courriers</i>	
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : ..... Nom : ..... Nom de jeune fille : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... CP : ..... Commune : ..... Tel domicile : ..... Tel portable : ..... N° de sécurité sociale : ..... N° d'allocataire : ..... courriel : ..... Profession : ..... Nom de l'employeur : ..... Adresse de l'employeur : ..... Tel travail : .....	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : ..... Nom : ..... Nom de jeune fille : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... CP : ..... Commune : ..... Tel domicile : ..... Tel portable : ..... N° de sécurité sociale : ..... N° d'allocataire : ..... courriel : ..... Profession : ..... Nom de l'employeur : ..... Adresse de l'employeur : ..... Tel travail : .....

<b>ENFANTS QUI FREQUENTERONT LA CANTINE</b>				
<b>NOM PRENOM /CLASSE</b>	<b>Mange tous les jours et toute l'année</b>	<b>Sans porc</b>	<b>Végétarien</b>	

## EN CAS D'URGENCE

Prévenir Mme, M.....

Nom du médecin traitant : .....

Votre enfant ou vos enfants ont-ils des allergies ou des problèmes de santé spécifiques, si oui, lesquels :

.....  
.....

## HOSPITALISATION

Je soussigné(e) ..... (père, mère, responsable légal) de ou des enfants ci-dessus nommés, autorise la personne chargée de l'encadrement à prendre toutes les dispositions en cas d'accident. En cas d'hospitalisation nécessaire, je souhaite que mon enfant ou mes enfants soient transférés dans l'établissement.....

.....

## AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant ou des enfants.....

.....

Autorise :

Mme, Mr.....

Mme, Mr.....

A prendre mon enfant ou mes enfants à la sortie de la garderie.

**Seules les personnes majeures seront autorisées à venir chercher les enfants**

## VALIDATION DU DOSSIER

Je soussigné(e)..... certifie l'exactitude des renseignements indiqués pour l'inscription de mon enfant en restauration scolaire et en garderie pour la rentrée 2019/2020.

Fait à ....., le .....

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)



# Note d'information destinée aux parents

## concernant la cantine scolaire



Chers parents

Nous vous informons que suite au renouvellement du marché de la restauration scolaire, le Conseil Municipal a choisi par délibération le 1<sup>er</sup> avril 2019 un nouveau prestataire.

Les repas servis à partir de la rentrée 2019/2020 seront préparés par la centrale de la Régie des 2 Airelles située à Heudebouville.

Pour garantir le meilleur dans l'assiette des enfants, l'équipe Municipale a fait le choix de ce prestataire, soucieuse d'améliorer la qualité des repas, de privilégier les circuits courts et la consommation de produits bio.

La Régie des 2 Airelles base ses valeurs sur une cuisine responsable, à partir d'ingrédients frais et respectant les saisons. Elle assure également la promotion du patrimoine culinaire par la fabrication de recettes régionales et de préparations (maisons).

Les produits utilisés sont issus des filières de productions locales et de maraîchage bio (moins de 30 km).



